

Technicien ruissellement/érosion des sols

Contexte

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne) a pour objectif de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21 160 km²), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans la mise en œuvre de la gestion de l'eau. A ce titre, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines et son périmètre de compétence. Il est en particulier chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vienne (Vienne, Vienne Tourangelle, Clain, Creuse), de l'animation d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) et est coordonnateur ou partenaire de plusieurs contrats territoriaux. Depuis 2018, l'établissement met également en œuvre une stratégie d'adaptation au dérèglement climatique.

Les problématiques de ruissellement et d'érosion des sols deviennent prégnantes dans un contexte de changement climatique et d'évolution des compétences territoriales. Par ailleurs, la préservation de la qualité de l'eau et la réduction des dommages face au risque d'inondation sont des enjeux majeurs identifiés dans le SAGE Clain et la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Vienne – Clain.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI Vienne – Clain (2024 – 2029), l'EPTB assure la maîtrise d'ouvrage :

- d'une action « travaux » pour lutter contre les ruissellements sur des sous-bassins « tests » d'ores-et-déjà identifiés dans le cadre du précédent PAPI ;
- d'une action « amélioration des connaissances » pour aboutir à l'élaboration d'un plan de gestion des ruissellements principalement sur le bassin du Clain.

Ces deux missions principales seront confiées au technicien(ne) qui sera recruté(e).

Missions

Les missions confiées au technicien(ne) sont les suivantes :

- **Action « travaux » sur sous-bassins tests**

1. Réaliser les études de maîtrise d'œuvre dont les études complémentaires (levés topographiques, essais de perméabilité, ...) permettant le dimensionnement des aménagements à réaliser
2. Assurer la maîtrise du foncier concernant l'emprise des aménagements et les espaces connexes
3. Réaliser les dossiers réglementaires dont la Déclaration d'Intérêt Général (DIG)
4. Concevoir le marché de consultation des entreprises, superviser et suivre l'exécution des travaux jusqu'à leur réception
5. Définir les conditions d'entretien des aménagements

6. Mettre en place un suivi post-travaux pour évaluer les bénéfices apportés par les aménagements et valoriser l'action

• **Action « connaissance »**

1. Compiler les données existantes (modélisations Exzeco, Mesales, ...)
2. Réaliser une enquête auprès des communes et intercommunalités
3. Identifier les sous-bassins prioritaires
4. Elaborer un programme d'action chiffré et hiérarchisé de réduction des ruissellements

Profil et compétences requises :

- Catégorie B (Technicien) ayant suivi une formation supérieure (à minima bac +2 : technicien) dans le domaine de l'environnement, de la prévention des risques naturels et plus particulièrement inondation ;
- Connaissances des dispositifs de maîtrise foncière et procédures règlementaires ;
- Maîtrise de la conduite de travaux ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités (budget, procédures administratives) et des procédures de marchés publics ;
- Une expérience de plusieurs années sur un poste similaire serait un atout ;
- Maîtrise des outils informatiques classiques (Word, Excel, power point) et des systèmes d'information géographique (utilisation de l'outil QGis) ;
- Autonomie, polyvalence, disponibilité et capacité d'organisation ;
- Aptitude à effectuer des missions sur le terrain ;
- Qualités relationnelles, rédactionnelles et esprit de synthèse ;
- Permis B obligatoire

Modalités de recrutement :

Recrutement par voie contractuelle (CDD 3 ans).

Poste à pourvoir à partir de **janvier 2024**.

Salaire : en référence à la grille statutaire des techniciens territoriaux et régime indemnitaire.

Poste basé à l'antenne de Poitiers (Chasseneuil du Poitou – zone du Futuroscope) de l'EPTB Vienne.

Nombreux déplacements à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et dernière fiche de salaire) à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public territorial du bassin de la Vienne, Bâtiment Galiléo, 20 rue Atlantis, Parc Ester Technopôle, 87 068 LIMOGES Cedex au plus tard le **20 octobre 2023** à contact@eptb-vienne.fr.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez vous adresser à :

- Mme Isabelle BOUCHOULE, Responsable de la gestion administrative, au 05.55.02.30.23 ;
- M. Fabien BLAIZE, Responsable antenne de Poitiers/secteur Vienne aval - Clain, au 05.86.16.10.70